

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE306 Société: Philosophie			
Code	SOCM3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se consacre au développement d'une démarche éthique à partir des questionnements actuels de la philosophie. Il vise à appréhender les différents concepts et présupposés philosophiques permettant de construire un rapport humain avec le monde et ainsi développer leurs capacités de réflexion, d'analyse et de questionnement sur la vie, l'Humain, les comportements à travers le prisme des nouvelles technologies.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B06A Philosophie et éthique

15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B06A Philosophie et éthique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et éthique			
Code	23_SOCM3B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans l'optique d'appliquer la réflexion philosophique et éthique dans des réalisations audiovisuelles qui l'actualisent, le cours se veut à la fois académique et professionnalisant. Il est demandé aux étudiants de réaliser, par groupe, un montage de dix minutes au grand maximum sur un support vidéo.

Afin de préparer au mieux les problématiques éthiques des thèmes en question, une formation à la philosophie des techniques sera également dispensée et soumise à une évaluation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Appliquer des éléments théoriques dans une démarche pratique et professionnalisante. Etre capable de réaliser un projet de groupe en tenant compte de chacun des intervenants et en intégrant une problématique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les groupes constitués dès le premier cours (de 4 étudiants au maximum) choisissent leur sujet avec le professeur parmi une liste préalablement établie. Chacun des thèmes correspond à une nouvelle technologie présentant des contraintes éthiques à établir. Une étude de la philosophie des techniques viendra compléter la réflexion des étudiants autour d'un livre de référence "Hans Jonas, Pour une éthique du futur".

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un cours à la fois magistral et participatif. Un planning sera mis en place avec les étudiants afin que certaines plages horaires soient strictement dédiées au contenu du cours, et que certaines restent disponibles pour permettre une rencontre avec le professeur afin de faire le point sur l'avancement du projet avant l'évaluation finale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de permanences sont mises en place au cours du quadrimestre afin d'aider l'étudiant à cibler la finalité du projet. L'enseignant reste disponible pour répondre par mail aux questions spécifiques des étudiants.

Ouvrages de référence

Il est demandé aux étudiants de se fournir le livre "Hans Jonas, Pour une éthique du futur" qui servira de référent à la fois pour le contenu du cours et pour chacune des réalisations. Au cours des rencontres avec le professeur, celui-ci orientera également les étudiants d'un point de vue bibliographique.

Supports

Un Powerpoint sera sur ConnectED après chaque séquence de cours. A la fin du quadrimestre, les notes de cours seront également mises à disposition des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

L'évaluation de première session portera sur un examen écrit (50% des points) qui visera la restitution, le développement et l'analyse de certains points de matière vus au cours ainsi que sur un projet audiovisuel collectif réalisé au cours du quadrimestre (50% des points).

Q 3

En cas d'échec, une seconde session est réalisée sous forme d'examen écrit (100% des points) selon les mêmes modalités que l'examen écrit du Q 1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).